

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>							
12x		16x		20x		24x		28x		32x

No. 137.

2de Session, 6e Parlement, 22 Victoria, 1859.

BILL.

Acte pour changer les limites du township
d'Halifax Nord, dans le comté de Mé-
gantic.

Reçu, et lu pour la première fois, jeudi, 10
mars 1859.

Seconde lecture, lundi, 14 mars 1859.

M. HÉBERT.

TORONTO :
IMPRIME PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.

Acte pour changer les limites du township d'Halifax Nord, dans le comté de Mégantic.

CONSIDÉRANT que, par un acte passé dans la vingtième année Préambule.
 du règne de sa majesté, chapitre cent trente-quatre, cette partie
 du treizième rang du township d'Arthabaska, située au nord de la
 Rivière du Loup, a été détachée du township et du comté d'Artha-
 5 baska, et annexée au township d'Halifax Nord, dans le comté de Mégan-
 tic, pour toutes les fins paroissiales, municipales, électorales, judiciaires
 et d'enregistrement; Et attendu qu'il paraît qu'il est, à cause de cir-
 constances locales, très désirable, pour la commodité des habitants,
 que le reste du dit rang soit aussi annexé au township d'Halifax Nord;
 10 A ces causes, sa majesté, etc., décrète ce qui suit:

I. Depuis et après le 1er jour de janvier 1859, le reste du dit trei-
 zième rang du township d'Arthabaska, c'est-à-dire, toute cette partie
 du dit rang située au sud de la Rivière du Loup, sera détachée du dit
 township d'Arthabaska, et sera annexée au dit township d'Halifax
 15 Nord et au comté de Mégantic, et formera partie des dits township et
 comté pour toutes les fins municipales, électorales, judiciaires, d'enre-
 gistrement, et autres fins civiles, de la même manière que cette partie
 du dit rang, située au nord de la dite Rivière du Loup, est annexée et
 forme maintenant partie du dit township d'Halifax Nord, en vertu de
 20 l'acte précité.

La partie sud
 du lot 13
 d'Arthabaska
 annexée à Ha-
 lifax Nord.

II. Cet acte n'aura pas l'effet de décharger la portion du township
 d'Arthabaska qui en est détachée en vertu de cet acte, d'aucune dette
 scolaire ou municipale contractée pendant qu'elle formait partie du dit
 township; et cet acte n'affectera, non plus, aucune action ou procé-
 25 dure pendante au dit premier jour de janvier 1859, mais cette action
 sera sujette à jugement et exécution, et aux procédures après exécu-
 tion, comme si cet acte n'eût pas été passé.

Proviso quant
 aux dettes et
 poursuites
 pendantes.

III. Cet acte sera censé être un acte public.

Acte public.